

Date : 25/01/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'impact du virus OMICRON sur les entreprises des métiers de service et de fabrication

Face à la circulation active du virus OMICRON, depuis début Décembre 2021, la CNAMS a adressé une enquête afin de faire le point sur l'impact de cette dernière sur les entreprises de métiers de service et de fabrication tant en matière de baisse de CA que d'organisation du travail.

Près de **3 000 entreprises** ont répondu à cette enquête : coiffure, esthétique, professions du chien et du chat, photographe, prothésiste dentaire, couture, électricité...

En comparaison avec l'année 2020, plus de **78% des répondants ont relevé un impact de la circulation active du virus sur leur chiffre d'affaires**. Cet impact a été plus ou moins fort en fonction de leurs métiers. Par exemple, les métiers de la coiffure et de l'esthétique ont répondu avoir un plus faible impact que les professions du chien et du chat.

82% des répondants estiment que leur trésorerie ne s'est pas améliorée !

Concernant le PGE, 40% d'entre eux disent avoir souscrit un PGE. Deux tiers l'auraient déjà utilisé et plus de 50% l'ont utilisé en totalité ou en quasi-totalité. Enfin 48% des souscripteurs ont déjà commencé le remboursement de ce dernier.

Toujours selon cette enquête, **près de 40% de ces entreprises disent avoir subi une absence de salariés entre le 15 décembre et le 15 janvier**. Les raisons sont multiples mais **le fait d'être positif au Covid-19 ou cas contact ressort réellement** dans les réponses. Les autres maladies, les gardes d'enfants et les congés payés sont d'autres types de réponses données. Pour faire face à cela, **l'annulation ou le report de rendez-vous a été la solution ressortant majoritairement avec 42% de réponses**, suivie de près par la réorganisation du travail ou des plannings (33%), la mise en place d'heures supplémentaires (15%) et le report de jour de congés (6%).

Enfin, concernant **le télétravail, seulement 21% des entreprises interrogées considèrent que cela a eu un impact sur leurs activités**. D'après les retours, on parle aussi bien ici d'impact sur l'activité que d'impact sur le chiffre d'affaires... Les métiers de service et de fabrication nous ont fait part de baisse de chiffre d'affaires car les actifs sont en télétravail (pressing, coiffeur, esthéticienne) ...

[Les résultats détaillés en cliquant ici](#)

La CNAMS en quelques mots :

La CNAMS rassemble 37 fédérations patronales.

A ce titre, elle regroupe des activités et des métiers très nombreux comme par exemple les métiers de la fabrication, de la sous-traitance, l'ameublement, l'esthétique et la beauté, la coiffure, les métiers de la fourrure, la couture, la bijouterie, la carrosserie, l'automobile, les taxis, les fleuristes, les prothésistes dentaires, les pressings et les blanchisseries, les céramistes, les affûteurs, les crémateurs animaliers, les électriciens, les cordonniers, les opticiens, les tailleurs, les photographes, les naturalistes, les métiers d'art, les métiers ruraux, les professionnels du chien et du chat, les professionnels de l'électrodomestique et du multimédia, ...

Fort de cette représentativité et de cette diversité, la CNAMS est aujourd'hui l'organisation patronale de l'artisanat qui regroupe le plus grand nombre de professions.

Ainsi, la CNAMS représente les intérêts de 54% des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers (entreprises exerçant une activité artisanale à titre principale ou secondaire), soit près de 430 000 entreprises qui représentent environ 1,8 million d'actifs, dont 1,1 million de salariés.